



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120299

AVENANT N°16 A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA SCENE NATIONALE - LE MOULIN
DU ROC

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

SERVICE CULTUREL

**AVENANT N°16 A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA SCENE NATIONALE - LE
MOULIN DU ROC**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique d'action culturelle, la Ville de Niort a signé, en juillet 2006, une convention avec l'association de gestion de la Scène Nationale Le Moulin du Roc, pour la mise en œuvre par cette association du contrat d'objectifs 2006-2010. Cette convention a été prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2012.

Dans l'attente de la conclusion définitive de la prochaine convention d'objectifs et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, deux acomptes de 391 000 € ont été versés suite au vote des Conseils municipaux des 16 décembre 2011 et 20 février 2012. Au titre de la présente délibération, il reste donc à verser à l'association la somme de 196 000 € correspondant au solde de la subvention 2012.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°16 à la convention souscrite avec la Scène Nationale Le Moulin du Roc ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser à la Scène Nationale Le Moulin du Roc le solde de la subvention allouée au titre de l'année 2012 soit 196 000 €, conformément aux dispositions financières mentionnées dans ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT